



**FICHE D'INSCRIPTION  
AMICALE TUGS BOATS  
Bassin nautique de MEAUX (77)  
SAMEDI 17 OCTOBRE 2020**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_  
Club : \_\_\_\_\_

Nom du modèle 1 : \_\_\_\_\_ Fréquences radio usuelles : \_\_\_\_\_  
Propulsion à hélice : \_\_\_\_ Propulsion roue(s) à aubes : \_\_\_\_ (*mettre une croix*)

Nom du modèle 2 : \_\_\_\_\_ Fréquences radio usuelles : \_\_\_\_\_  
Propulsion vapeur : \_\_\_\_ Propulsion électrique : \_\_\_\_ (*mettre une croix*)

Inscription : 2 € + **Fiche d'assurance de responsabilité civile ci-dessous à remplir**  
(Chèque joint à l'inscription ou virement)

IBAN FR76 1870 6000 0011 0027 8600 121 Bank identification Code : AGRIFRPP887

**En raison de la distanciation sociale, faisant suite au COVID-19  
AUCUNE inscription ne sera prise sur place**

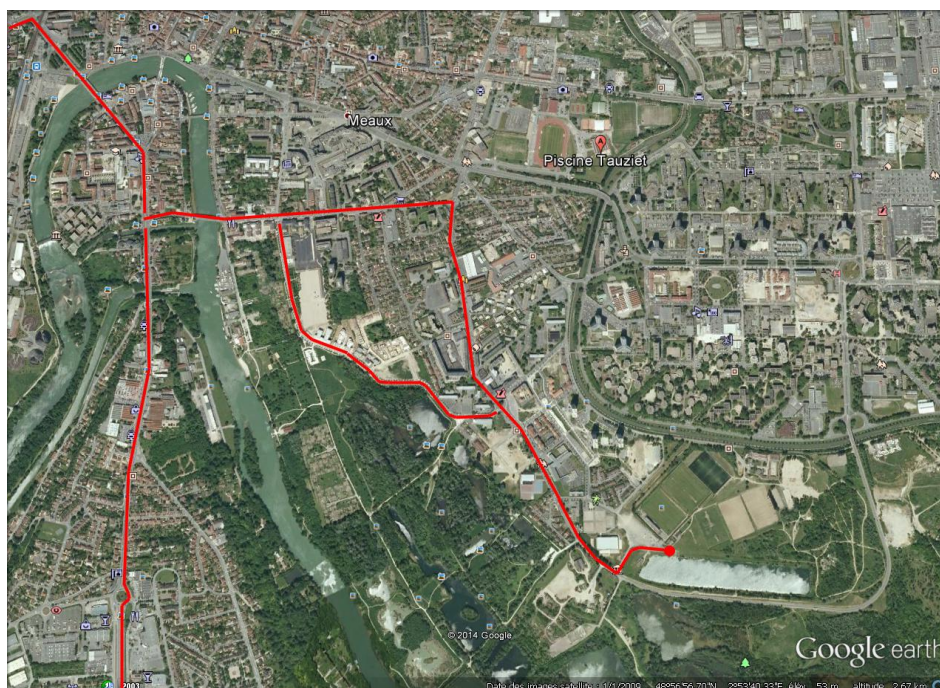
**Fiche d'inscription à retourner avant le 10 octobre 2020  
Soit par mail, soit par courrier  
M.C.MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX**

Le concours amical sera composé d'épreuves de pilotage spécifiques aux pousseurs, remorqueurs et tug-boats.

**Les modèles à machine à vapeur doivent être équipés d'un déshuileur efficace.**

**Pour le bien de tous et le respect de l'environnement n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable  
Le club ne met plus de verre jetable à disposition. RESPECTONS TOUS L'ENVIRONNEMENT**

Le concours est ouvert à tous les possesseurs de pousseurs, remorqueurs, tugsboats. Accueil dès 9 h au bassin





## ASSURANCES DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE MODEL CLUB

Le Model Club est affilié à plusieurs fédérations, dont chacune a son propre contrat d'assurance :

- Fédération Française d'Aéromodélisme
- Fédération Française de Voitures Radiocommandées
- Union de Modélisme Nautique

Les assureurs des manifestations couvrent la responsabilité civile de l'organisateur.

Le Model Club a sa propre assurance de responsabilité civile pour les disciplines non rattachées à une fédération.

- Section camions et véhicules RC

La couverture d'assurance est effective de l'arrivée des membres du club à la manifestation jusqu'au départ du dernier membre ayant quitté les lieux.

L'assureur pour la section modélisme naval couvre les biens et les matériels des modélistes listés par l'intermédiaire de la fédération à laquelle la manifestation est enregistrée.

Les assureurs pour les sections aéromodélisme et voitures RC couvrent les biens du club, mais en aucun cas le matériel des modélistes listés par l'intermédiaire des fédérations à laquelle la manifestation est enregistrée.

La responsabilité civile des participants doit être couverte par leurs soins, elle ne peut en aucune manière être subrogée par l'organisateur.

Les modélistes non référencés auprès des fédérations dont le Model Club est membre, devront fournir une attestation de responsabilité civile (voir ci-dessous). Dans les autres cas ils pourront souscrire une assurance de responsabilité civile pour la durée de la manifestation auprès de l'organisateur.

Les assurances déclinent toute responsabilité et déchargent l'organisateur pour tous actes délictueux ou déclarés après la fin de la manifestation.

La responsabilité de l'organisateur ne peut être constatée que si le risque provient bien de son fait, les risques entraînés par un participant lors d'animations ou compétitions amicales ne sont jamais pris en compte par les assurances de l'organisateur. Toutefois si un participant auteur d'un sinistre éventuel considère que la responsabilité de l'organisateur peut être invoquée, il lui appartiendra de saisir son propre assureur de ce fait.

---

### ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné \_\_\_\_\_ certifie détenir une assurance (\*) de responsabilité civile en cours de validité couvrant les risques liés au modélisme lors d'une rencontre ou d'une compétition.

Assureur : \_\_\_\_\_ numéro du contrat : \_\_\_\_\_

*Fournir une copie ou présenter l'attestation de l'assureur à l'ouverture de la manifestation*

ou

Fédération : FFAM  FFMF  FFVRC  UFOLEP  UMN  N° de licence: \_\_\_\_\_

*Présenter la licence en cours de validité à l'ouverture de la manifestation*

N'ayant pas d'attestation de responsabilité civile liée à la pratique du modélisme je souscris auprès de l'organisateur une assurance de 3€ pour la durée de la manifestation.

Signature :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

(\*) L'assurance des cartes bleues ne couvre pas l'activité lors d'une manifestation = uniquement usage privé

***Les TUGS BOATS  
les REMORQUEURS  
les POUSSEURS***

***ont rendez-vous autour  
d'épreuves amicales***



**17 OCTOBRE 2020**

***Bassin nautique de Meaux (77)***



***Respectez l'environnement, à ne pas jeter sur la voie publique***